



HAL
open science

L'aspect détensif du participe passé permet-il de rendre compte de ses conversions en adjectif et en nom ?

Jacques Bres, Christel Le Bellec

► To cite this version:

Jacques Bres, Christel Le Bellec. L'aspect détensif du participe passé permet-il de rendre compte de ses conversions en adjectif et en nom ?. Langue française, 2025. hal-04886835

HAL Id: hal-04886835

<https://hal.science/hal-04886835v1>

Submitted on 14 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'aspect *détensif* du participe passé permet-il de rendre compte de ses conversions en adjectif et en nom ?

Can the detensive aspect of the french participle explain its adjectival and nominal conversion ?

Jacques Bres & Christel Le Bellec, *Praxiling*, UMR 5267, Université de Montpellier Paul-Valéry¹

Résumé

Dans des travaux antérieurs, nous avons développé l'hypothèse selon laquelle le participe passé représente le temps interne du procès au terme de son cours, sur son point de détension. Cette hypothèse aspectuelle permet de rendre compte notamment de ce que le participe passé sert à la construction des formes composées, du passif périphrastique, comme de ses emplois nus.

Est-elle à même d'expliquer que les conversions adjectivale et nominale puissent se réaliser à partir du participe passé de certains verbes transitifs et inaccusatifs, mais pas des verbes inergatifs ?

Abstract

In previous papers, we have developed the hypothesis that the past participle represents the internal time of the process at the end of its course. Due to this representation, the past participle is present in the construction of all compound tenses, in the construction of the periphrastic passive, as well as in participial clauses.

Is this aspectual hypothesis able to explain why the adjectival and nominal conversion of the past participle can appear with transitive and unaccusative verbs, but not with unergative ?

Différents travaux ont été consacrés à la description et au classement des adjectifs issus du participe passé français (*i. a.* Rivière 1990, Kerleroux 2008, Borillo 2010, Schwarze 2012, Helland 2014), et moins fréquemment des noms (Tribout 2010), mais à notre connaissance sans prendre pour objet ce qui est, selon nous, au fondement de cette conversion : la valeur aspectuo-temporelle de cette forme verbale.

Notre propos sera, dans cet article, en appui sur ces descriptions antérieures, de tester si l'analyse de la valeur aspectuo-temporelle du participe passé (désormais p.p.) que nous avons développée dans des travaux précédents (Bres & Le Bellec 2017, 2019, 2021 ; Bres 2022) est à même de fournir une hypothèse explicative aux (im)possibilités des conversions adjectivale et nominale.

Nous adopterons la conception traditionnelle de la conversion : B est issu d'une conversion de A (i) s'il y a identité phonologique entre A et B, (ii) si la sémantique de B est déductible de celle de A ; (iii) si B relève d'une catégorie différente de celle de A ; et (iv) si B présente des propriétés syntaxiques typiques associées à la catégorie grammaticale de A.

¹ Nous remercions les évaluateurs dont les pertinentes remarques ont permis l'amélioration d'une première version de l'article.

Dans un premier temps, nous précisons les emplois du p.p., sa valeur aspectuo-temporelle et expliciterons en quoi elle rend possible les conversions adjectivale et nominale (section 1). Dans un second temps, nous nous attacherons à décrire les (im)possibilités de la conversion du p.p. en adjectif (section 2) et en nom (section 3) en fonction du type de verbe (transitif, inaccusatif, inergatif), avant d'étudier quelques cas qui semblent résister à notre analyse aspectuelle, voire l'invalider (section 4). Nous illustrerons notre propos par des occurrences réalisées en discours, relevées dans la base de données Frantext.

1. Du p.p. : emplois, valeur aspectuo-temporelle, conversion

Le p.p. dispose de différents emplois en discours dont nous rendons compte par son aspect en langue, qui rend (im)possibles les conversions adjectivale et nominale.

1.1. Emplois du p.p.

Le p.p. dispose de quatre usages que nous présentons à partir du verbe *condamner* : il entre dans la composition des formes composées (1), notamment pronominales (2), et dans celle du passif périphrastique (3) ; il fonctionne en emploi nu (incident à un actant sans médiation de *être* ou de *avoir*) (4), et en conversion adjectivale (5) et nominale (6) :

- (1) Pétain l'a **condamné** à mort comme traître et félon (...). (F. Cavanna, *Les Russkoffs*, 1979)
- (2) Le jour où le christianisme s'est séparé du stoïcisme, il s'est **condamné** à une existence abstraite et séparée. (S. Weil, *Œuvres*, 1929)
- (3) On découvre au cours de l'été 1859 qu'elle est **condamnée** par le même mal. (P. Forest, *L'enfant éternel*, 1997)
- (4) Une fois **condamnée**, il n'y aura plus de recours possible, au juge ni à l'avocat, vous serez encore plus à sa merci. (A. Sarrazin, *La Cavale*, 1965)
- (5) (...) quelles qu'aient été ses fautes, ou ses erreurs, ou ses faiblesses, condamnables et **condamnées**, nous n'oublions pas Verdun, ni la victoire de 1918, (...). (C. de Gaulle, *Discours et messages*, 1946)
- (6) *Le dernier jour d'un condamné* (V. Hugo, 1929)

Ces usages, à l'exception de celui dans les formes composées (1, 2), souffrent de restrictions selon le type de verbe : l'emploi passif n'est possible qu'avec les verbes transitifs (directs) (3) ; l'emploi nu, seulement avec les verbes transitionnels inaccusatifs comme *venir* (cf. *infra* (7)) ; et transitifs avec incidence sur l'actant patientif : en (4), le p.p. est incident à l'objet *y* de la structure *x condamner y*. Le présent article traitera des (im)possibilités de la conversion du p.p. en adjectif (5) et en nom (6). Nous avons expliqué antérieurement les (im)possibilités du p.p. dans les emplois illustrés en (1)-(4) par sa valeur aspectuo-temporelle, que nous rappellerons brièvement.

1.2. Valeur aspectuo-temporelle du p.p.

Le p.p. est une forme atemporelle (et a-personnelle). Il ne donne pas d'instruction pour inscrire le procès dans l'une des trois époques : passée, présente ou future, ce qui se manifeste par le fait qu'il peut se combiner avec chacune d'elles. D'où la non-pertinence du terme de *passé* par lequel on l'oppose au participe *présent*. Malgré cela, nous conservons cette dénomination, du fait de son usage dans les différentes grammaires.

Aspectuellement, le p.p. représente le *temps interne* impliqué par le procès comme totalement écoulé, au terme de sa tension, nous dirons *en détension*, à la différence du

participe présent qui représente ladite tension dans son cours (Guillaume [1929]1970 : 17).

En retravail des trois points de Reichenbach 1947 (*event point, reference point, speech point*) (Azzopardi & Bres 2021), nous disons que, étant donné l'intervalle (E_i - E_t) du déroulement du temps interne de la phase processuelle du procès entre limite initiale (E_i) et limite terminale (E_t), le p.p. ne marque pas de relation temporelle avec le *speech point* (S) ; et fait coïncider le point de référence R avec la limite terminale dudit intervalle E_t , soit [$R=E_t$]. Le temps interne impliqué par le procès *condamner*, représenté par l'intervalle E_i - E_t , est saisi, par le participe *condamné*, au terme de sa *tension* (E_t) :



Figure 1. *condamné*

Cette instruction aspectuelle *détensive*, conjointe à l'absence d'instruction temporelle, rend compte des spécificités de la morphologie du p.p. comme de sa syntaxe, que nous avons explicitées dans les travaux précédemment cités.

Rappelons les restrictions dont souffre le p.p. en emploi nu. Il peut être incident au prime actant des inaccusatifs² transitionnels qui construisent très majoritairement leur forme composée sur l'auxiliaire *être* (*venir* en 7), et des *pronominaux* transitionnels (*se réconcilier* en 8), ainsi qu'au second actant des *transitifs* (*condamner* en 9, en reprise de (4)). Mais il ne peut être incident ni au prime actant des *transitifs* (*chanter* en 10) ni à l'actant sujet des *inergatifs* (*dormir* en 11), verbes qui construisent leur forme composée sur l'auxiliaire *avoir* :

(7) La nuit **venue**, on aurait dit la mer, un océan de places vides. (N. Mathieu, *Leurs enfants après eux*, 2018)

(8) Vers le commencement de cet hiver, Frédéric et Deslauriers causaient au coin du feu, **réconciliés** encore une fois, par la fatalité de leur nature qui les faisait toujours se rejoindre et s'aimer. (G. Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, 1869)

(9) Une fois **condamnée**, il n'y aura plus de recours possible, au juge ni à l'avocat, vous serez encore plus à sa merci. (A. Sarrazin, *La Cavale*, 1965)

(10) La cigale, ***chanté** tout l'été [...]. (La Fontaine, *Fables*, 1668 /ayant chanté tout l'été/)

² Selon l'hypothèse *inaccusative* (Perlmutter 1978, Ruwet 1988, Legendre 1989, Legendre & Sorace 2003), en structure profonde, l'argument des inergatifs (*courir, dormir, travailler*, etc. ; sélection préférentielle de l'auxiliaire *avoir* pour les temps composés) correspond à un *sujet*, alors que celui des inaccusatifs (*arriver, venir, sortir, mourir, tomber*, etc. ; sélection préférentielle de l'auxiliaire *être* pour les temps composés) correspond à un *objet*. Les *inaccusatifs* ont pour sujet un argument *interne* non agentif mais *affecté* par le procès ; les *inergatifs* ont pour sujet un argument *externe* agentif : « Les sujets des inergatifs sont de “vrais” sujets [...] ; les sujets des inaccusatifs sont des objets directs “déguisés” » (Ruwet 1988 : 383-384). Sans partager l'hypothèse selon laquelle le sujet d'un inaccusatif *en structure de surface* est *en structure profonde* un objet direct, nous nous accordons avec elle sur le fait que le *sujet* des verbes inaccusatifs, à la différence du *sujet* des verbes inergatifs, est *affecté* par le procès et a une composante de patientivité, ce qui le rapproche, par certains comportements syntaxiques comme précisément l'emploi nu du p.p., de l'*objet direct* des verbes transitifs.

(11) ***dormi** tout le jour, ils ont très faim. (T. Kejima, *Le Lac aux hiboux*, 2016, /ayant dormi tout le jour/)³

Notre description confirmait Damourette et Pichon ([1911-1936] 1970 : III, § 863 ; IV, § 1171), et plus récemment différents travaux effectués dans le cadre de l'hypothèse inaccusative (*i. a.* Legendre 1989, Legendre et Sorace 2003, Helland 2014). Aussi pertinentes soient-elles, ces analyses constatent un fait mais n'expliquent pas pourquoi le p.p. nu ne peut être incident qu'à l'actant affecté (*agentif/patientif*) des verbes inaccusatifs (7, 8), et au second actant patientif des transitifs (9), alors qu'il ne peut être incident au prime actant agentif des *transitifs* et des *inergatifs* (10, 11). La définition aspectuelle du p.p. comme [R= E_t] permet de rendre compte des possibilités comme des impossibilités du p.p. en *emploi nu* : c'est parce que le p.p. saisit le temps interne au terme de son déroulement qu'il peut être incident à des actants affectés agentifs /patientifs (7, 8) et à des actants patientifs (9) ; et qu'il ne peut être incident à des actants seulement agentifs (10, 11)⁴.

Nous vérifierons dans la section 2 si notre analyse aspectuelle du p.p. est à même de fournir une explication des (im)possibilités de sa conversion en adjectif et en nom.

1.3. Adjectif, nom, p.p. : tropisme

À la différence du verbe, le nom et l'adjectif n'inscrivent généralement pas le référent dans le temps par rapport à l'énonciateur⁵ : *vigne* comme *liberté* réfèrent le premier à une pratique agricole, le second à la sphère idéologico-socio-politique, mais ni l'un ni l'autre ne les inscrivent dans une époque. Et il en va de même pour les adjectifs *rouge* ou *fidèle*.

D'autre part, toujours à la différence du verbe, le nom et l'adjectif ne disposent pas en principe de temps interne : *vigne* comme *liberté* n'impliquent pas en eux-mêmes de temps de réalisation. Si certains noms *impliquent* également du temps interne : *randonnée*, *souper*, *discours*, etc., dans la mesure où ils réfèrent à des événements qui prennent un certain temps, ils ne le représentent pas en tension, et donc ne disposent pas de variation morphologique pour signifier différents *aspects* du déroulement de ce temps interne – aucun morphème pour signifier que la *randonnée* est représentée avant son début, dans son cours, ou après son terme : il faut passer, entre autres, par des prépositions : *avant/pendant/après la randonnée*. Ils disposent par contre d'une variation morphologique pour signifier le nombre (singulier/pluriel), et relèvent de la catégorie du genre (masculin/féminin).

C'est parce que le p.p. est atemporel et détensif que, dans différentes constructions, il peut prendre les marques de genre et de nombre, typiques du nom et de l'adjectif. Prenons seulement le tour en *emploi nu*. Le p.p. *réconciliés* en (8) prend la marque du

³ Notons que dans le style télégraphique, on peut trouver le p.p. d'un transitif (et également d'un inergatif) incident au prime actant *apparemment nu* : "*attendu longtemps*. Bises ?" (sms, 2016). La « nudité » n'est qu'apparente : le tour résulte d'une ellipse du prime actant et de l'auxiliaire, et vaut pour : 'j'ai attendu longtemps'.

⁴ Nous retrouvons sur ce point la linguistique anthropologique praxématique (Lafont 1978) qui relie la tension du temps interne du verbe à l'agentivité de l'actant d'une part, et la détension à sa patientivité d'autre part : « Il semble bien que la tension soit contradictoire du passif, et la détension de l'actif. Autrement dit, le passif coïncide avec la chute de tension, l'actif avec la progression tensives » (1967 : 165).

⁵ Compte non tenu bien entendu des noms et des adjectifs de temps : (le) *présent*, (le) *passé*, (le) *futur*.

pluriel de l'actant auquel il est incident, à la différence du p. présent *se réconciliant*, forme qui, représentant le temps interne dans son cours⁶, ne la prend pas :

(12) Les joueurs heureux ou malheureux, **se réconciliant** après la lutte, entourèrent une table servie à l'européenne. (G. de Nerval, *Voyage en Orient*, 1851)

2. Conversion du p.p. en adjectif

Nous n'aborderons pas ici la question souvent traitée de la distinction entre l'emploi verbal et l'emploi adjectival du p.p., de leur intrication⁷, ni ne reviendrons sur les tests qui permettent – de façon pas toujours dirimante d'ailleurs – de les discriminer. Nous prendrons des cas où le p.p. est clairement adjectival : en fonction d'épithète, comme en (13) et (14), ou d'attribut, parfois coordonné à un adjectif comme en (15). Comme nous allons le voir, les (im)possibilités de la conversion adjectivale sont dépendantes du type de verbe (transitif, inaccusatif, inergatif) ; et complémentirement, du paramètre de la transitionnalité : la conversion adjectivale demande que le procès soit apte à conduire à un état résultant stable représenté par le p.p.

2.1. Verbes transitifs téliques⁸

Soit les verbes transitifs téliques *élire*, *blessier*, *condamner*, dont le p.p. peut s'adjectiver :

(13) - Mais iriez-vous jusqu'à dire que des femmes **élues** feraient une politique meilleure ? (B. Groult, *Mon évasion*, 2008)

(14) Lorsque les chaînes filment en direct les policiers **blessés**, les familles y assistent devant leur poste de télévision. (C. Chevandier, *Mémoires d'une tragédie*, 2021)

(15) Pas une feuille n'a changé de place, pas une voiture n'a survolé les maisons, pas un passant ne s'est soudain senti triste et **condamné**. (M. Havet, *Journal 1919-1924*, 2005)

Les adjectifs *élu*, *blessé*, *condamné* sont identiques à la forme du p.p. et leur sémantisme est en relation directe avec son aspect détensif : *les femmes élues*, ce sont les femmes qui ont été élues, et non celles qui élisent, *les policiers blessés* ceux qui sont blessés, *un passant condamné*, un passant qui est condamné : dans la structure argumentale transitive x *élire/blessier/condamner* y , la conversion adjectivale issue du p.p. signifie l'état de l'actant patientif affecté y .

Ce que confirme, par contraste, l'adjectif verbal formé sur le participe présent, qui saisit le temps interne dans son cours : *des propos blessants*, ce sont des propos qui blessent : dans la structure argumentale transitive x *blessier* y , la conversion adjectivale issue du participe présent signifie l'acte de l'actant agentif x .

Notons que lorsque le procès n'est pas transitionnel, et ne conduit pas, au p.p., à un état résultant stable, la conversion adjectivale ne peut se réaliser. P. ex. *mangé* ne peut s'adjectiver : **Le gâteau mangé a fait des heureux*. *Mangé* aboutit à un état résultant qui n'est pas stable. L'adjectivation devient possible si *mangé* décrit métaphoriquement un état stabilisé, une empreinte, après une phase de dégradation :

⁶ On parle également d'aspect *cursif*, qui représente le temps interne dans son cours, dans son passage de *tensif* à *détensif*.

⁷ Phénomène qui concerne différentes langues. Cf., pour l'anglais, Blevins (2006), Hugou & Pinson (2024).

⁸ Les transitifs *atéliques* sont traités *infra* en 4.

(16) Mais tous, ils n'existent pas vraiment, sauf le vieil homme au *visage mangé*. (J.-M. G. Le Clézio, J.-M. G., *Désert*, 1980)⁹

2.2. Verbes inaccusatifs

Soit les verbes inaccusatifs *mourir*, *parvenir*, *demeurer*, *s'asseoir*, dont le p.p. peut s'adjectiver :

(17) Col de l'Homme **Mort** (Cévennes)

(18) *Le Paysan parvenu* (Marivaux 1735)

(19) Elle eut l'impression de s'adresser à deux vieilles filles **demeurées**. (A. Gavaldà, *Ensemble, c'est tout*, 2004)

(20) Les trois personnes **assises** levèrent les yeux vers elle. (A. Assor, *Aussi riche que le roi*, 2021)

Les adjectifs *mort*, *parvenu*, *demeuré*, *assis* sont identiques à la forme du p.p. et leur sémantisme est en relation directe avec son aspect détensif : *l'homme mort* c'est celui qui est mort, le *paysan parvenu* c'est celui qui est parvenu à un certain stade de développement économique, les *vieilles filles demeurrées* sont les femmes qui sont demeurées à un certain stade de développement psycho-social, les *personnes assises* sont les personnes qui sont assises : dans la structure argumentale intransitive *x mourir/parvenir/demeurer/s'asseoir*, la conversion adjectivale issue du p.p. signifie l'état de l'actant patientif affecté *x*.

Ce que confirme, par contraste, l'adjectif verbal (lorsqu'il existe) formé sur le participe présent, qui saisit le temps interne dans son cours : *une voix mourante*, c'est une voix qui est en train de s'éteindre, à la différence d'*une voix morte*.

La restriction sur les verbes non transitionnels vaut p. ex. pour l'inaccusatif *aller* qui n'aboutit pas à un état résultant : son p.p. ne saurait faire l'objet d'une conversion adjectivale : **Un homme allé*. En revanche, l'inaccusatif pronominal *s'en aller* dont le p.p. débouche sur l'état stable 'parti', peut être adjectivé :

(21) Derrière les jardins des terrasses décolorées transparent la mer et le sable. C'était un mirage **en allé** qui palpitait au gré d'un chant. (A. Gide, *Le Voyage d'Urien*, 1893)

2.3. Verbes inergatifs

Soit les verbes inergatifs *dormir*, *courir*, *travailler*. Leur p.p. ne fait pas l'objet d'une conversion adjectivale : *un enfant *dormi / *couru / *travaillé*. Ce dont rend compte l'aspect détensif du p.p. : du fait qu'il représente le procès au terme du temps interne, il ne peut être incident à l'actant agentif *x* des structures argumentales *x dormir/courir/travailler*. Ce fait apparaît clairement dans la comparaison de l'inergatif *dormir* avec l'inaccusatif pronominal *s'endormir* : la conversion adjectivale, impossible pour le premier (*un volcan *dormi*), l'est parfaitement pour le second (*un volcan endormi*).

Notons que le p.p. de certains verbes inergatifs comme *geler* peut faire l'objet d'une conversion adjectivale :

(22) Le chemin est un étroit sentier raboteux et **gelé**, où les pieds dérapent. (D. Rousset, *L'Univers concentrationnaire*, 1946)

⁹ Remarque pertinente d'un évaluateur : la compatibilité avec *rester*. Si **Le gâteau est resté mangé* fait problème, l'énoncé *De cette maladie, son visage est resté mangé*, est parfaitement acceptable.

Ce qui s'explique par le fait que *geler* peut avoir un emploi transitif : *le froid a gelé le sentier*.

Bilan : il apparaît que le p.p. des verbes transitifs téliques et des verbes inaccusatifs, lorsque le verbe est transitionnel, peut faire l'objet d'une adjectivation qui vient caractériser l'état de l'actant patientif des premiers, de l'actant agentif/patientif des seconds. L'adjectivation est impossible avec les verbes inergatifs, car le p.p. ne peut caractériser l'actant agentif. L'aspect [R=E_t] du p.p. permet de rendre compte de ces (im)possibilités : du fait de sa détensivité, le p.p. ne peut se rapporter qu'à un actant non-agentif.

3. Conversion du p.p. en nom

Examinons les (im)possibilités de conversion du p.p. en nom, successivement sur les verbes transitifs, inaccusatifs et inergatifs.

3.1. Verbes transitifs téliques

Reprenons les verbes transitifs transitionnels *élire*, *condamner*, *blessé*, et examinons les noms *élu*, *condamné*, *blessé* :

(23) Il ne se souciait pas de ce que ses **élus** pouvaient ressentir envers lui. (A. Makine, *Le testament français*, 1995)

(24) Aux États-Unis, le fentanyl servait à l'exécution des **condamnés** à la peine capitale. (S. Raizer, *Mécanique mort*, 2022)

(25) On avait aligné les **blessés** et les malades, sur des couvertures ou parfois à même le sol. (J. Littell, *Les Bienveillantes*, 2006)

Ces noms sont identiques à la forme du p.p. et leur sémantisme est en relation directe avec son aspect détensif : *les élues*, ce sont celles qui sont élues et non celles qui élisent, *les condamnés* sont ceux qui sont condamnés, *les blessés* ceux qui sont blessés : la conversion nominale se fait sur l'actant 2 patientif, et non sur l'actant 1 agentif. Notons la différence d'avec les conversions nominales sur la base du participe présent. Soit p. ex. le verbe *appeler*, et la paire de noms *appelant* et *appelé* : un *appelant* est un oiseau qui sert d'appeau, qui *appelle* les autres oiseaux ; les *appelés* (du contingent), les soldats qui *sont appelés* à servir dans l'armée. Le p. présent, du fait de son aspect cursif, sert à construire un nom sur l'actant 1 agentif du procès ; le p.p., du fait de son aspect détensif, sert à construire un nom sur l'actant 2 patientif.

Comme vu *supra*, le p.p. de ces mêmes verbes donne matière à conversion adjectivale. On considèrera que les noms *élu*, *condamné*, *blessé* procèdent de deux conversions successives :

p.p.	> conversion 1 : adjectif	> conversion 2 : nom
Ils sont élus par le peuple	> les candidats élus	> les élus

Cette antériorité – au moins logique – de la conversion adjectivale sur la conversion nominale se lit dans le fait que les conversions nominales disposent d'une conversion adjectivale correspondante, alors que la réciproque n'est pas vraie : de nombreux

adjectifs issus de p.p. n'ont pas de nom correspondant : on n'a pas, parallèlement à *les enfants perdus*, une recherche *poussée*, les noms *les *perdus*, *un/e *poussé/e*¹⁰.

Bilan : le p.p., du fait de son aspect détensif, peut, pour certains verbes transitifs transitionnels, donner matière à une conversion nominale, issue elle-même d'une conversion adjectivale. Nous verrons en 4. que cette conclusion peut sembler ne pas valoir pour toutes les conversions nominales.

3.2. Verbes inaccusatifs

Soit les verbes inaccusatifs *mourir*, *parvenir*, *s'asseoir*, *demeurer*. La conversion nominale, en relation avec l'aspect détensif du p.p., se réalise sur l'actant 1 agentif/patientif :

(26) Depuis la Libération, on l'a vu souvent devant le monument aux **morts**. (M. Winnock, *Jeanne et les siens*, 2003)

(27) C'est un mauvais goût de **parvenu**, une manie d'épicier enrichi dans les affaires. (G. Flaubert, *Par les champs et par les grèves*, 1848)

(28) Et les **assis**, genoux aux dents, verts pianistes, s'écoutent clapoter des barcaroles tristes (...). (A. Rimbaud, *Les Assis*, 1871)

(29) (...) elle jouant les **demeurées**, ou bien au contraire hystérique, mauvaise, agonisant d'injures les officiers de police judiciaire. (A. Quentin, *Sœur*, 2019)

Les *morts*, ce sont ceux qui sont morts ; un *parvenu*, c'est quelqu'un qui est parvenu à une certaine position sociale ; les *assis*, ce sont des personnes qui sont assises, les *demeurés*, des personnes qui sont demeurées à un certain stade de développement.

Notons la différence aspectuelle avec les conversions nominales sur la base du participe présent : si les *morts*, ce sont ceux qui sont morts, les *mourants* sont ceux qui sont en train de mourir.

Ces noms disposent d'un adjectif correspondant. On considèrera que, comme pour le cas précédent, ils procèdent de deux conversions successives :

p.p. > conversion 1 : adjectif > conversion 2 : nom
Il est **mort** > col de l'Homme **Mort** > monument aux **morts**

3.3. Verbes inergatifs

Soit les verbes inergatifs *dormir*, *courir*, *travailler* : pas plus qu'ils ne disposent de conversion adjectivale issue du p.p., ils ne disposent de conversion nominale : *un *dormi*, *le *couru*, *le *travaillé*. Comparons l'inergatif *dormir* et l'inaccusatif pronominal *s'endormir* : si le premier n'accepte pas la conversion en nom (ni celle en adjectif) du p.p. (*un *dormi*, *un volcan *dormi*), le second dispose d'une conversion adjectivale (*les volcans endormis*) et nominale (30) :

(30) Un matin, l'**endormi** à la voix de stentor hurla un mot nouveau : — Cappuccino ! (D. Pennac, *Des chrétiens et des Maures*, 1998)

Bilan : Les possibles conversions adjectivale et nominale de certains verbes transitionnels transitifs et inaccusatifs à partir du p.p., comme leur impossibilité pour les

¹⁰ Nous verrons *infra* que nous n'analysons pas le nom *poussée*, dans *poussée de fièvre*, comme converti du p.p. *poussé*.

verbes inergatifs, nous semblent confirmer l'analyse aspectuelle que nous faisons de cette forme. Mais est-ce toujours ainsi ? Nous allons examiner pour finir quelques cas qui semblent la contester.

4. De quelques cas récalcitrants

Un certain nombre d'occurrences d'adjectifs et de noms semblent issues de p.p. sans pour autant reconduire deux éléments de notre premier bilan : l'impossibilité des conversions nominale et adjectivale pour les inergatifs ; l'explication des conversions nominale et adjectivale par le sémantisme détensif du p.p.

4.1. Conversion du p.p. d'un inergatif ?

Il se trouve quelques cas où l'adjectif ou le nom est (ou semble) issu de la conversion du p.p. d'un inergatif, ce que notre définition de l'aspect du p.p. exclut.

4.1.1. Conversion adjectivale du p.p. d'un inergatif ?

Soit les verbes inergatifs *circuler*, *skier*, *courir* (en emploi intransitif). Selon notre hypothèse, leur p.p. ne devrait pas donner matière à conversion adjectivale. Et pourtant, il se trouve des conversions adjectivales du p.p. de ces verbes dans les énoncés du type de (31-33) :

(31) L'effort doit se concentrer sur les lignes les plus **circulées** pour des voyageurs longue distance. (J-C. Spinetta, rapport *L'avenir du transport ferroviaire*, 2018 : 58)

(32) Au plan de la tarification, la station offre des blocs d'heures qui permettent de payer seulement pour les heures **skiées**. (E. Boissonnault, *Ski alpin au Québec*, 2011)

(33) Oubliés les kms, les dénivelés, les heures **courues**, mais gardés tous les bons moments avec les coureurs, les moments de joie avec le paysage. (interview de Kilian Jornet, www.runningmag.fr)

Circuler sur des lignes, skier/courir pendant x temps : le circonstant de la structure argumentale de ces constructions (*les lignes, les heures*) est placé en position de support du p.p. adjectivé, sur le modèle de l'actant patientif des verbes transitifs. Notons que ce n'est jamais l'actant 1 agentif qui est concerné : en (31), p. ex., on n'a pas, à partir de la structure argumentale *les voyageurs circulent sur les lignes*, l'énoncé **les voyageurs circulés sur les lignes*¹¹. Est en train de se créer en français contemporain, en extension de la conversion adjectivale du p.p. de verbes transitifs, un emploi dans lequel le p.p. adjectivé, en incidence au circonstant de certains verbes inergatifs, produit le sens passif, ce qui apparaît clairement en (34) qui explicite l'agent du procès :

(34) Nous avons fait un bilan, au bout de trois ans, des grands moments **travaillés par les enfants**, de leur point de vue. (INRP, *Apprentissages progressifs de l'écrit à l'école maternelle*, 2008).

On ne verra donc pas, dans ce type de cas, très limité, une contestation de notre analyse aspectuelle du p.p., mais presque au contraire sa confirmation : l'actant circonstant de certains verbes inergatifs, par extension du fonctionnement des transitifs, est assimilé à l'actant 2 patientif, et permet la conversion adjectivale du p.p. de ces verbes.

¹¹ Le p. présent est par contre parfaitement possible : *les voyageurs circulant sur les lignes*.

4.1.2. Conversion nominale du p.p. d'un inergatif ?

Examinons l'occurrence suivante :

(35) Les **flippés** les **largués** les **paumés** les **désespérés** doivent presque tous avoir connu les joies du lavage d'estomac. (Hanska Evan, *J'arrête pas de t'aimer*, 1981)

Les noms *largués*, *paumés*, *désespérés* sont issus des verbes transitifs *larguer*, *désespérer*, et inaccusatif pronominal *se paumer* : ils représentent l'actant 2 des structures *x larguer/désespérer y*, ou l'actant 1 de la structure *x se paumer*. Mais qu'en est-il de *les flippés* ?

Le verbe *flipper* se conjugue avec *avoir* :

(36) Et puis la nuit a commencé à tomber et j'ai *flippé*. (V. Pieri, *Station Rome*, 2013)

S'agirait-il d'un inergatif ? On pourrait le penser du fait de sa conjugaison avec *avoir*, et *les flippés* serait une conversion nominale à partir du p.p. d'un verbe inergatif, ce que nous avons déclaré impossible. Ce n'est cependant pas le cas : *flipper* fait partie des quelques verbes inaccusatifs (*grandir*, *moisir*, etc.) se conjuguant avec *avoir* : alors qu'un inergatif comme *courir* ne peut pas avoir comme résultat **je suis couru*, *j'ai flippé* conduit au résultat *je suis flippé*. *Flipper* est un inaccusatif, et *les flippés* relève de l'analyse de la conversion nominale de cette catégorie de verbes, développée *supra* en 3.2.

Bilan : il semble donc que, contrairement à ce que l'on pourrait penser à première lecture des occurrences (31)-(35), on n'ait pas à véritablement parler de conversion adjectivale ou nominale issue d'inergatifs.

4.2. Des noms convertis signifiant non l'état résultant mais la phase processuelle ?

Un certain nombre de noms, qui semblent procéder d'une conversion du p.p., disposent d'une sémantique qui ne serait pas déduite de cette forme.

Soit les verbes transitifs *battre*, *chevaucher*, *téter*, *dicter*, *défaire*, *embellir*, *traire*, *démentir*, *suivre* ; les noms féminins *tétée*, *dictée*, *défaite*, *embellie*, *traite*, *battue*, identiques à la forme féminine du p.p. ; et les noms masculins *démenti* et *suivi*, identiques à la forme masculine du p.p. Ces noms, s'ils procèdent de la conversion du p.p. des verbes transitifs correspondants, n'invalident-ils pas notre analyse du p.p. comme d'aspect détensif dans la mesure où une *battue* c'est le fait de battre les buissons pour en faire sortir le gibier ; une *chevauchée*, c'est l'action de chevaucher ; un *démenti* c'est l'action de démentir, etc. ? À savoir que ces noms correspondent à la représentation du procès *globalement* (*perfectivement* dans le vocabulaire de Ferret, Soare & Villoing 2010) dans sa phase processuelle, et non à la représentation de l'actant 2 patientif. Voilà qui infirmerait notre hypothèse aspectuelle et qui accrédirait l'hypothèse du p.p. comme d'aspect *global* défendue par Wilmet (2010⁵), et tout particulièrement Gosselin (1996), (2021).

Et il en va de même pour certains verbes *inergatifs* comme *défiler* ou *randonner* : un *défilé* c'est le fait de défiler, une *randonnée*, le fait de randonner, à savoir que ces noms correspondent à la représentation de la phase processuelle du procès.

Et il en va également de même pour certains verbes *inaccusatifs*, comme *mourir*, *venir*, *arriver*, *s'envoler*, *se méprendre* : la *mort* c'est l'événement de passage de vie à trépas ; la *venue*, c'est l'acte de venir ; l'*envolée*, le fait de s'envoler ; la *méprise*, l'acte de se méprendre : des noms d'événement, qui correspondent à la représentation du procès

globalement dans sa phase processuelle, et non à la représentation du procès dans sa phase post-processuelle.

Ces noms, qui ont la forme phonologique du p.p. (p. ex. *la venue* / *il est venu*), mais ne correspondent pas à son sémantisme, ne constituent-ils pas des pierres d'achoppement à notre hypothèse de l'aspect du p.p. comme [R=E_t], et à la thèse que nous défendons dans l'article ? On pourrait d'autant plus le penser qu'un dictionnaire comme le TLFI analyse le nom *traite* comme « Subst. au fém. du part. passé de *traire* 'tirer du lait' » ; ou le nom *battue* comme « Part. passé fém. substantivé de *battre* ». C'est également l'analyse de Darmesteter (1890), de Nyrop (1936), de Dubois (1969), et tout récemment de la *Grande Grammaire du français* (Abeillé & Godard (éd.) 2021).

L'analyse proposée par Tribout (2010)¹² vient opportunément à notre aide pour défaire cette apparente objection frontale à notre hypothèse. L'autrice emprunte la notion d'*espace thématique* à Bonami et Boyé (2003) : le verbe dispose de plusieurs *thèmes* (autrement nommés *radicaux*) qui sont de pures formes « n'[ayant] ni valeur sémantique, ni propriété morphosyntaxique » (2010 : 66), et constituent l'espace thématique d'un verbe. Ainsi le verbe *boire* dispose au présent de l'indicatif de 3 thèmes : [bwa] (personnes 1, 2, 3 au singulier), [byv] (personnes 1 et 2 au pluriel), [bwav] (personne 3 au pluriel). Et au p.p., du thème [by], qui sert à construire la forme fléchie homophone du p.p.

Prenons les cas de *mort* et de *battue* : le nom *mort* est formé sur le même thème que le p.p. *mort*, à savoir [mɔr], mais non sur le p.p. lui-même en tant que mot-forme. Le nom *battue* est formé sur le même thème que le p.p. *battu*, à savoir [bat], mais non sur le p.p. lui-même en tant que mot-forme : ces noms « ne peuvent être considérés comme dérivés d'une forme fléchie dans la mesure où la valeur sémantique de la flexion inhérente leur fait défaut » (Tribout 2010 : 85)¹³. La conversion nominale de *mort* et de *battue* ne se faisant pas à partir du p.p. lui-même, mais à partir d'un thème qui leur est commun, rien n'empêche que ces noms puissent signifier l'action de mourir ou l'action de battre, sémantique qui ne correspond pas à la sémantique aspectuelle du p.p. Par conséquent, on ne considèrera pas ces noms comme des conversions issues du p.p. ; et l'on distinguera la nominalisation *battue* signifiant le fait de *battre les fourrés*, issue du thème [bat], actualisé en (37), de la nominalisation *battu(e)* signifiant l'actant patientif du procès transitif *battre*, issue du p.p. [baty] (38) :

(37) à cette **battue** j'ai tiré quatre sangliers et je les ai loupés tous les quatre (conversation, 2018)

(38) (après la victoire écrasante de Merckx au *Tour des Flandres*) J'ai vu le triomphateur aux douches, en chemise blanche. Assis sur un tabouret, il dominait encore. Autour de lui, **les battus** étaient nus, en caleçon. (R. Fallet, *Le Vélo*, 2013)

Apporte un peu d'eau à notre moulin aspectuel le fait suivant : à la différence des nominalisations issues de p.p. définies en 3, p. ex. *monument aux morts*, que nous avons posées comme conversion seconde d'une conversion première adjectivale, p. ex. *col de l'homme mort*, dont ils reprennent la sémantique détensive, les noms du type *la mort*, *une battue*, etc. n'ont pas de correspondant adjectival qui actualiserait le sens processuel.

¹² La thèse porte sur les conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français, et ne prend pas en compte l'aspect du p.p.

¹³ Un évaluateur pointe non sans raison que l'argument peut être considéré comme circulaire.

4.3. Des adjectifs et des noms convertis de p.p. de verbes transitifs transitionnels atéliques signifiant le cours du procès, non l'état résultant

Notre hypothèse de l'aspect du p.p. comme détensif [R=E_t], qui rend plutôt bien compte des conversions adjectivale et nominale du p.p. des transitifs téliques comme *élire* (13, 23), semble prise en défaut par les atéliques. Soit un adjectif et un nom comme *aimé(e)*, issus par adjectivation (39) ou nominalisation (40) du p.p. du verbe d'état *aimer* :

(39) Je suis, au cœur de la nuit, seul à seule avec la femme **aimée**. (R. Vailland, *Drôle de jeu*, 1945)

(40) Le corps de **l'aimée** est une assemblée de jeunes filles. (E. Jabès, *Le livre des questions*, 1964)

L'adjectif comme le nom, s'ils sémantisent le procès sur l'actant patientif *y* du tour *x aimer y*, ne signifient pas la phase post-processuelle, à savoir la suite de la phase processuelle mais la phase processuelle elle-même, *cursivement* : la femme *aimée* comme *l'aimée* sont *en train d'être aimées*, à la différence de *l'écu* qui n'est pas en train d'être élu, mais qui l'est (élu) parce que le procès est saisi à partir de son terme atteint. Ce que montre notamment le fait de pouvoir gloser l'adjectif comme le nom *aimé* par une relative au présent cursif actif :

(39a) Je suis, au cœur de la nuit, seul à seule avec la femme **que j'aime**.

(40a) Le corps de **la femme que j'aime** est une assemblée de jeunes filles.

À la différence de la conversion nominale (ou adjectivale) de *écu* qui sera glosée par une relative au passé composé actif : *que l'on a élu*. L'hypothèse de l'aspect du p.p. comme détensif [R=E_t] n'est-elle pas contredite par les conversions adjectivale et nominale de p.p. de verbes transitifs d'état qui actualisent un sens processuel cursif ?

Nous avons rencontré cette difficulté dans un travail antérieur. Nous l'avons résolue – du moins c'est l'hypothèse que nous proposons – en mettant en relation verbes atéliques et noms massifs. Les noms massifs représentent des substances homogènes (Kleiber 2016). À la différence des noms comptables, ils n'ont pas de limite intrinsèque : un grain de sable est tout aussi du sable qu'une tonne de sable (Dickey 2016: 350). *Mutatis mutandis*, le raisonnement vaut pour les verbes d'état : ils représentent des procès homogènes. Du fait de l'absence de limites intrinsèques, le procès *aimer*, qu'il soit réduit à quelques instants ou prolongé dans le temps, est résultatif dès le début de réalisation de son temps interne : l'actant patientif *y*, *l'aimée*, de la structure *x aimer y*, issu du p.p. *aimé*, est totalement *affecté* dès le premier instant du procès¹⁴. Nous dirons que, dans le cas des verbes d'état, il y a une discordance entre la structure homogène du procès et l'aspect détensif fourni par le p.p. Cette discordance se résout par la production du sens processuel cursif : *l'aimée*, c'est celle qui est aimée, et non celle qui a été aimée.

Cette analyse conduite sur le verbe transitif d'état *aimer*, vaut pour les verbes transitifs d'activité comme *rechercher* ou *attendre* : l'adjectif *recherché* est incident à un actant patientif *en train d'être* recherché, comme l'adjectif *attendu* est incident à un actant patientif *en train d'être* attendu :

¹⁴ Langacker (1982: 281) fournit une explication similaire pour le p.p. en anglais dans des exemples comme *The castle is surrounded by a moat*.

(41) La gendarmerie de l'Aveyron lance un appel à témoins concernant un individu activement **recherché**, initialement signalé dans le secteur de Rignac. (*Millavois.com*, 16 /10/2024)

(42) Le manuscrit des *Enfants tristes* devait être proposé à la fin de la vente, après le *Nord* de Céline et les œuvres **attendues** d'Henri Michaux. (M. Nimier, *La Reine du silence*, 2004)

Bilan : pas plus les noms signifiant non l'état résultant mais la phase processuelle globalement (4.2.) que les noms et adjectifs issus de la conversion du p.p. de verbes transitifs atéliques signifiant la phase processuelle cursivement (4.3.) ne nous semblent des obstacles dirimants à notre thèse de l'aspect détensif du p.p. : les premiers (*la mort, la traite*) ne procèdent pas de la conversion du p.p. ; les seconds actualisent cette sémantique du fait de la discordance entre procès atélique et p.p. détensif.

Conclusion

Le propos de cet article était de prendre pour objet les (im)possibilités de conversion adjectivale et nominale du p.p. afin de tester notre analyse aspectuelle comme saisissant le déroulement du temps interne du procès détensivement, sur sa limite terminale ([R=E_t]). Il apparaît que la conversion est possible :

– avec le p.p. des verbes transitifs transitionnels : l'adjectif caractérise l'actant 2 patientif du procès (*les personnes blessées*), le nom l'actualise (*les blessés*) ;

– avec le p.p. des verbes inaccusatifs transitionnels : l'adjectif caractérise l'actant 1 agentif-patientif du procès (*les personnes mortes*), le nom l'actualise (*les morts*).

La conversion est impossible avec le p.p. des verbes inergatifs : *dormi* ne s'adjectivise pas (**les volcans dormis*), pas plus qu'il ne se nominalise (**les dormis*).

Comme pour son emploi nu, nous expliquons ces (im)possibilités par le fait que le p.p., dépourvu aspectuellement de tension, ne peut signifier que l'état (pour l'adjectif) ou l'actant (pour le nom) *affecté* par les procès transitifs et inaccusatifs, et non l'état ou l'actant *agentif* des procès inergatifs, à la différence du p. présent qui, saisissant le temps interne cursivement, peut signifier l'état agentif (*des propos blessants*) comme l'actant agentif (*les encombrants*).

L'hypothèse de l'aspect [R=E_t] du p.p. acquerra plus de robustesse si à l'avenir nous pouvons apporter plus d'éléments confirmatifs (i) au fait que certains noms signifiant la phase processuelle (*battue, traite*), traditionnellement classés comme conversions du p.p., procèdent non du p.p. mais d'un thème commun à ces noms et au p.p. ; et (ii) au fait que, pour ce qui est des adjectifs et des noms convertis de p.p. de verbes transitifs atéliques (*aimé, attendu*), c'est la discordance entre l'aspect détensif du p.p. et l'homogénéité de ce type de procès dépourvus de limites intrinsèques qui est à l'origine de ce qu'ils signifient non l'état résultant, mais le cours du procès.

Références bibliographiques

Abeillé A. & Godard D. (éd.) (2021). *La Grande Grammaire du français*. Arles : Actes Sud.

Azzopardi S. & Bres J. (2017). Le système temporel et aspectuel des temps verbaux de l'indicatif (en français). *Verbum*, XXXIX (1). 71-112.

Blevins J. (2006). English inflection and derivation, in Aarts Bas & McMahon April (Eds.), *The Handbook of English Linguistics*, Malden, MA: Blackwell, 507-536.

Bonami O. & Boyé G. (2003). La nature morphologique des allomorphes conditionnées : les formes de liaison des adjectifs en français. In *Actes du troisième forum de morphologie*, Lille, pp. 39-48.

Borillo A. (2010). Des adjectifs du côté des participes passés. In Goes J. *et al* (éd.) *L'adjectif hors de sa catégorie*. Presses Universitaires d'Artois, 169-188.

Bres J. (2022). Le participe passé en français, *L'Information grammaticale* 174, 32-38.

Bres J. & Le Bellec C. (2017). Du participe passé en français. Fonctionnements, valeur en langue et effets de sens en discours, *Linguisticae Investigationes* 40.2 : 274-303.

Bres J. & Le Bellec C. (2019). Le participe passé et la construction analytique des temps verbaux en français, *Journal of French Language Studies* : 1-26.

Bres J. & Le Bellec C. (2021). The past participle and the periphrastic passive construction in French, *Linguisticae Investigationes* 44.1 : 37-65.

Damourette J. & Pichon E. ([1911-1936]1970). *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française*. Paris : d'Artrey.

Darmesteter A. (1890). *La vie des mots étudiée dans leurs significations*. Paris : Delagrave.

Dubois J. (1969). *Grammaire structurale du français : la phrase et les transformations*. Paris : Larousse.

Ferret K., Soare E. & Villoing F. (2010). Les noms d'événement en *-age* et en *-ée* : une différenciation fondée sur l'aspect grammatical. *Congrès Mondial de Linguistique Française*. <https://doi.org/10.1051/cmlf/2010114>

Gosselin L. (1996). *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la-Neuve, Duculot.

Gosselin L. (2021). *Aspect et formes verbales en français*, Paris, Garnier.

Guillaume G. ([1929] 1970), *Temps et verbe*. Paris : Honoré Champion.

Helland H. P. (2014). Le participe passé dans la grammaire française. In *Affaire(s) de grammaire. Mélanges offerts à Marianne Hobæk Haff à l'occasion de ses soixante-cinq ans*. Novus Forlag, 91-106.

Hugou V. & Pinson M. (2023). Comment ne pas être très intrigué par ce phénomène ? Réexamen de la porosité entre participe passé verbal et adjectival, *Lexis* [Online], 22 | 2023, On line since 29 December 2023, connection on 01 December 2024. URL: <http://journals.openedition.org/lexis/7481>; DOI: <https://doi.org/10.4000/lexis.7481>

Kerleroux F. (2008). Des noms indistincts. In : Bernard Fradin (éd.) *La raison morphologique. Hommage à la mémoire de Danielle Corbin*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins. 113-132.

Kleiber G. (2016). Sur l'opposition noms comptables / noms massifs : le cas des noms superordonnés subsumant des noms comptables », *Corela* [En ligne], HS-19 | 2016, mis en ligne le 08 juin 2016.

Lafont R. (1967). *La phrase occitane*, Presses Universitaires de France.

Lafont R. (1978). *Le travail et la langue*, Paris : Flammarion.

- Langacker R. W. (1982). Remarks on aspect in English. In Paul J. Hopper (ed.). *Tense-Aspect*. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company, 265-304.
- Nyrop K. R. (1936). *Grammaire historique de la langue française*, tome III, *La formation des mots*. Paris : Aphonse Picard & Fils.
- Perlmutter D. M. (1978). Impersonal passives and the inaccusative hypothesis. *Proceedings of the 4th Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 157-190.
- Reichenbach H. (1947). *Elements of Symbolic Logic*. New York: Macmillan & Co.
- Rivière N. (1990). Le participe passé est-il Verbe ou Adjectif ? *Travaux de Linguistique et Philologie XXVIII* : 131-169.
- Ruwet N. (1988). Les verbes météorologiques et l'hypothèse inaccusative, in C. Blanche-Benveniste, A. Chervel & M. Gross (ed.), *Grammaire et histoire de la grammaire. Hommage à la mémoire de Jean Stéfanini*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 383-402.
- Schwarze C. (2012). Les « adjectifs participes » : des lexèmes construits en morphologie, Arbeitspapier Nr. 126, Fachbereich Sprachwissenschaft der Universität Konstanz, 26 p.
- Tribout D. (2010). *Les conversions de nom à verbe et de verbe à nom en français*. Université Paris Diderot.
- Wilmet M. (2010⁵). *Grammaire critique du français*. Paris : Hachette, Louvain-la Neuve : Duculot.